

## Enquête flash Politique salariale appliquée dans les SSTI en 2015

L'ouverture de la négociation des RMAG (Rémunérations Minimales Annuelles Garanties) pour 2016 débutera en décembre 2015, pour une conclusion espérée au plus tard fin février 2016.

Pour les travaux préparatoires à cette négociation, la Délégation Patronale ne dispose, avec la seule exploitation du rapport de branche relatif à 2014, que d'informations portant sur les mesures d'évolution des salaires prises par les SSTI en 2014.

Pour lui permettre de disposer d'une information plus récente dans ce domaine, il a été décidé de réaliser une enquête flash auprès de tous les SSTI, portant sur les mesures salariales prises en 2015.

L'absence d'accord national sur la revalorisation des RMAG au 1<sup>er</sup> janvier 2015, et de recommandation formulée par le Cisme à destination des SSTI pour l'évolution des RMAG en 2015, renforce le besoin de cette enquête cette année.

En tout état de cause, le Conseil d'Administration a souhaité que la Délégation Patronale dispose, pour cette négociation annuelle, comme c'était déjà le cas auparavant, d'informations économiques et d'informations sur les pra-

The screenshot shows the Cisme website interface. At the top, there is a navigation menu with links: 'Qui sommes-nous?', 'Annuaire des Services', 'Prévention Santé Travail', 'Juridique Santé Travail', and 'Espace adhérents'. The main content area features a blue header for the article 'Politique salariale appliquée par les SSTI en 2015 - Enquête flash'. Below the header, the article text is visible, starting with 'Actualité du 19/10/2015' and 'Afin de préparer la négociation des RMAG pour 2016...'. On the right side, there is a sidebar with a 'Se déconnecter' link and a list of menu items: 'Vos actualités', 'Appliquer la réforme', 'Votre agenda', and 'Vos archives'. A red arrow points to the link 'Enquête flash pour la préparation des négociations de branche' under the 'Vos actualités' section.

tiques salariales des grandes branches professionnelles, mais aussi d'informations sur les pratiques salariales des SSTI au cours du dernier exercice, ce qui jusqu'ici n'était pas le cas. La présente enquête pourrait donc être reconduite dans les prochaines années en complément du rapport de branche.

Nous vous remercions donc de remplir le questionnaire en ligne, toute question éventuelle pouvant être adressée à [enquetes@cisme.org](mailto:enquetes@cisme.org).

Il est important que ce retour se fasse dans les meilleurs délais – au plus tard le 15 novembre – pour que la synthèse puisse être réalisée à temps pour la Délégation Patronale.

Le lien vers le questionnaire en ligne, envoyé par mail le 12 octobre dernier à l'ensemble des SSTI, peut être retrouvé depuis l'espace adhérents du site Internet. ■

 [plus sur le site  
www.cisme.org](http://www.cisme.org)

## Le Cnam et Malakoff Médéric créent une chaire "Entreprises et santé"

**Le groupe de protection sociale mutualiste Malakoff Médéric et le Conservatoire national des arts et métiers lancent une chaire "Entreprises et santé" dans le but "d'accompagner les entreprises dans la maîtrise des enjeux de la Santé au travail".**

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et Malakoff Médéric annoncent la création d'une chaire Entreprises et santé, qui s'inscrit dans les recommandations du Coct (Conseil d'Orientation des Conditions de Travail). Le projet a reçu

l'appui de l'ensemble des partenaires sociaux.

Les grands axes de ce programme de formation, dirigé par le professeur William Dab (professeur titulaire de la chaire d'Hygiène et Sécurité du Cnam), sont décrits comme tels :

- DRH et Dirigeants : Intégrer la santé dans les politiques d'entreprise,
- Managers : Prendre en compte la santé dans le management au quotidien,
- Collaborateurs : Devenez acteurs de votre santé,
- Partenaires sociaux et IRP : Repérer

et utiliser les données et informations disponibles pour la protection de la santé des salariés,

- Cabinets conseils : Intégrer une vision pluridisciplinaire de la santé à l'offre conseil.

Dans leur communiqué, le Cnam et Malakoff Médéric expriment notamment que l'initiative de cette chaire "préfigurait le mémorandum adopté, en juillet 2015, par le Coct sur le rôle de la formation pour le développement d'une culture de la prévention sur le champ de la Santé au travail." ■